



## Charte « français pour tous »

Le programme « français pour tous » a pour objectif principal de faciliter l'intégration des réfugié·es, notamment en leur permettant d'acquérir les bases linguistiques et culturelles nécessaires afin de communiquer au quotidien, de travailler, ou de poursuivre des études. Les notions de **réciprocité**, de **solidarité** et de **partage** sont nos moteurs et nous sommes intimement convaincu·es que chacun peut à la fois enseigner et s'enrichir au contact des autres dans le cadre d'une activité bénévole et citoyenne à la condition de respecter les trois règles d'or suivantes :

- (1) Le ou la bénévole, du latin *benevolus*, littéralement « celui qui veut le bien », est un·e bénévole bienveillant·e aussi longtemps que son activité est pour lui ou elle un plaisir
- (2) Le ou la bénévole doit être conscient·e et capable d'exprimer ses attentes, ses forces et ses limites
- (3) Le bénévolat ne doit rien coûter à celles et ceux qui le pratiquent

### « français pour tous » s'engage à :

- Considérer le ou la bénévole comme un·e collaborateur·trice à part entière
- Ce qu'un·e coordinateur·trice organise et assume le suivi et le soutien des bénévoles
- Transmettre aux bénévoles des informations claires sur le programme, ses objectifs, ses valeurs et son fonctionnement
- Assurer la formation et l'accompagnement des bénévoles, notamment en les aidant à s'insérer dans leur groupe de travail et en répondant à toutes leurs questions
- Défendre les intérêts des bénévoles
- Veiller à ce que le taux d'engagement du·de la bénévole n'excède pas 2h30 hebdomadaires
- Établir une attestation à la fin de chaque semestre laquelle valorise l'engagement bénévole en précisant les compétences acquises et mobilisées dans l'exercice du bénévolat
- Ne faire aucun prosélytisme

### Le ou la bénévole s'engage à :

- Accompagner la classe qui lui est attribuée en respectant chaque apprenant·e et sans porter de jugement
- Respecter le devoir de discrétion durant l'exercice de sa fonction et après cessation de son activité
- Assurer avec régularité l'activité bénévole choisie
- Informer ses collègues après chaque leçon afin de permettre à chacun·e (bénévoles comme apprenant·es) de travailler dans les meilleures conditions possibles
- Collaborer avec les bénévoles de son groupe et du programme ainsi qu'avec les responsables du programme
- Suivre les formations proposées et les séances de débriefing
- Accepter les principes du programme et se conformer à ses objectifs
- Se sentir responsable et solidaire de la promotion et du développement du programme
- Ne faire aucun prosélytisme